

PARCOURS

VILLENEUVE-DE-BERG, BASTIDE ROYALE

ARDÈCHE
VIVARAIS MÉRIDIONAL



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

**Photo de couverture. Vue
aérienne du centre-bourg**

**Photo 1. Pâturages aux alen-
tours de Villeneuve-de-Berg**

**Photo 2. Vue aérienne de
Villeneuve-de-Berg**



1



2

2

VILLENEUVE-DE-BERG

AU FIL DES SIÈCLES

COMME SON NOM L'INDIQUE, VILLENEUVE DE BERG A ÉTÉ CRÉÉE À LA FIN DU 13^E SIÈCLE, PAR L'ABBÉ DE MAZAN ET LE ROI DE FRANCE. DE CETTE SITUATION INÉDITE EN VIVARAIS DU SUD, LA VILLE A TIRÉ DE NOMBREUX AVANTAGES QUI ONT FAVORISÉ SA PROSPÉRITÉ : FRANCHISES STIMULANT SON PEUPEMENT, DROITS DE FOIRES ET MARCHÉS APPORTANT UN COMMERCE ACTIF, ET ADMINISTRATION ROYALE ATTIRANT BOURGEOIS ET NOTABLES. ON RETROUVE, DANS SON ESPACE URBAIN ET SON ARCHITECTURE, LES TRACES DE CETTE AISANCE.

SUR LE CHEMIN DE VIVIERS AU VELAY

Le site choisi par le roi de France et l'abbé de Mazan pour édifier une ville neuve, à la fin du 13^e siècle, est un site naturel stratégique. Il est à la charnière entre la vallée du Rhône et celle de l'Ardèche, sur le chemin qui mène de Viviers au Puy en Velay par Aubenas. On y rejoint aussi le Languedoc par le sud. En position de belvédère, sur un rebord de plateau, il bénéficie de la proximité de la vallée de l'Ibie, qui fournit source et terres alluviales. Au nord comme au sud, le massif du Coiron et la montagne de Berg sont peu peuplés ; mais au lieu-dit Tournon, un prieuré dépendant de l'abbaye de Cruas a succédé à une fondation religieuse connue depuis le 10^e siècle, et sera rattaché à la Ville neuve.

VILLENEUVE DE BERG, BASTIDE ROYALE

C'est en 1284 que Villeneuve de Berg a été fondée sur les terres occupées par les moines cisterciens de l'abbaye de Mazan*. Installés dans la montagne ardéchoise, ceux-ci disposent d'une grange* sur le secteur, ce qui occasionne quelques conflits avec les riverains à propos de l'utilisation de pâturages et d'abreuvoirs. Ils s'allient au Roi de France,

Philippe III le Hardi, qui trouve là l'occasion d'asseoir sa souveraineté en Vivarais, car il veut rattacher les pays occitans au royaume de France*. Une charte de paréage* associe le Roi et l'Abbé de Mazan dans la création de la ville ; on établit une cour de justice commune. La protection royale et l'octroi de franchises* attirent de nouveaux habitants. Très tôt, un marché hebdomadaire sera autorisé, puis plusieurs foires annuelles.

La ville neuve, qui s'organise autour du noyau, «fort vieux», incluant l'église, se caractérise par le tracé géométrique de ses rues et son parcellaire régulier. Son enceinte, terminée à la fin du 14^e siècle, au moment de la guerre de Cent ans, s'ouvre alors par quatre portes : Porte Notre-Dame, Porte Saint-Jean, Porte du Mazel, Porte de l'Hôpital ou Porte de Guerre. L'hôpital pour le secours des pauvres et l'isolement des contagieux, reste en dehors de la ville.

Au-delà de ses fonctions artisanales et commerçantes, le développement de la ville s'appuiera surtout sur son statut de siège du bailliage, cour royale de justice qui s'exerce sur tout le Bas Vivarais.



VILLENEUVE ENTRE PROTESTANTS ET CATHOLIQUES

Villeneuve prospère, bénéficiant de la présence d'une bourgeoisie qui s'enrichit grâce aux fonctions d'officiers royaux et à un commerce actif (étoffes, vin, sel...) que lui valent sa situation privilégiée entre Aubenas et la vallée du Rhône et ses marchés. Progressivement, la ville a commencé à se déployer au-delà de ses remparts, notamment à l'est et au sud.

Au cours du 16^e siècle qui s'enrichit de nouvelles influences, les idées de la Réforme* pénètrent assez tôt en Vivarais, vers 1530. Dans un contexte où les attentes religieuses sont importantes, où le clergé catholique est mal formé, ce nouveau courant religieux, diffusé par Calvin, prend une importance considérable. En 1562, la majorité de la population villeneuvoise y a souscrit et la ville, en dehors de quelques mois de 1573, restera majoritairement sous administration protestante jusqu'en 1621.

Dès lors, Villeneuve-de-Berg, siège de justice royale, est au cœur des conflits désormais politiques qui vont déchirer catholiques et réformés pendant plus de deux siècles.

Les grands épisodes ou les soubresauts locaux - massacre de la Saint-Barthélemy(1572), Edit de Nantes*(1598) ; siège de Privas (1629), révocation de l'Edit de Nantes (1685), Edit de Tolérance (1787) provoquent alternativement des répercussions dramatiques (pillages, sièges de la ville, persécutions, conversions forcées, exodes...) ou des effets d'apaisement sur la vie locale.

De passage à Villeneuve en 1629, alors qu'il va négocier la Paix d'Alès*, Louis XIII va donner de nouvelles bases aux institutions catholiques, (création du couvent des Capucins* ; confrérie de Pénitents*), inaugurant la Contre Réforme ou Réforme catholique*.

DEUX PERSONNAGES IMPORTANTS

Dans cette période tourmentée, deux personnes nées à Villeneuve auront un destin qui dépassera largement les limites du territoire régional.

Jean de Serres (1540-1598) frère cadet d'Olivier de Serres, est un intellectuel brillant. Pasteur et théologien, ayant exercé à Genève, à Nîmes et à Orange, il se voit confier, par



Henri IV, la fonction d'historiographe du Roi et quelques missions politiques.

Antoine Court (1695-1760) : Fils d'un cardeur villeneuvois, Antoine Court, né après la révocation de l'Edit de Nantes, est élevé dans un culte réformé qui est devenu clandestin. Devenu pasteur du Désert*, il rompt bientôt avec la radicalité et la violence des prédications délivrées en réponse aux persécutions. En 1729, il se fixe à Lausanne, d'où il s'emploie, par des correspondances nombreuses, à mettre en place une formation de pasteurs et une église réformée qui respecte l'État et sollicite la liberté de conscience.

Photo 1. Feuillet cartulaire de l'abbaye de Mazan dans lequel est consigné l'acte de fondation de Villeneuve-de-Berg (13^e siècle), Archives départementales de l'Ardèche, 3H1

Photo 2. Blason de Villeneuve-de-Berg vraisemblablement réinterprété

Photo 3. Maisons, rue Antoine Court

Photo 4. Portrait d'Olivier de Serres, gravure anonyme, Archives départementales de l'Ardèche

OLIVIER DE SERRES, UN GENTILHOMME AGRONOME

Olivier de Serres (1539-1619), de confession protestante, est né à Villeneuve de Berg. Gentilhomme cultivé et érudit, il élargit le champ de l'agronomie par ses expérimentations, réalisées sur son domaine agricole du Pradel, à Mirabel. Celles-ci conduisent à une agriculture plus raisonnée, mieux adaptée aux conditions climatiques locales, utilisant au mieux la qualité des terrains et les possibilités d'irrigation. Olivier de Serres sera un grand promoteur de la culture du mûrier pour l'éducation (élevage) des vers à soie, qui connaîtra un fort développement régional au 18^e et surtout au 19^e siècle.

En 1600, il publie le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs. Cet ouvrage qui aborde en huit chapitres les différents aspects de la tenue d'un domaine agricole, sera réédité plusieurs fois avant de tomber dans l'oubli. C'est au 19^e siècle, sous le Premier et le Second Empire, qu'il sera à nouveau honoré, dans un contexte de mise à l'honneur de l'agriculture.



PROSPÉRITÉ À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Passés ces troubles religieux, la fin du 17^e et surtout le 18^e siècle annoncent une période plus calme et plus prospère ; les crises de subsistance s'éloignent ; l'élevage se généralise ; les industries textiles et l'éducation du ver à soie prennent leur essor. A la fin du 17^e siècle, on évalue à environ 1700 le nombre d'habitants de la ville, faubourgs compris.

L'activité juridique et administrative, un temps perturbée par les conflits religieux, reprend son cours. Dès 1670, la ville bénéficie de la réorganisation de l'administration forestière menée par Colbert et accueille la Maîtrise des Eaux et forêts qui s'exerce jusque dans le Velay et l'Uzège. Les charges* associées (Maitre, greffiers, receveurs...) renforcent l'enrichissement de la population. En 1781, l'accession de la ville au rang de Sénéchaussée* jouera un rôle identique.

La réunion préparatoire aux Etats généraux de 1789, qui se tient à Villeneuve en mars de la même année, accueille pour l'occasion près de 800 personnes représentant les trois ordres (Noblesse, Clergé, Tiers Etat).

Villeneuve compte depuis longtemps une population éduquée et aisée de marchands,

bourgeois et hommes de loi, qui par le jeu de la transmission des charges (juges, avocats, conseillers, huissiers, greffiers...), ont pu s'élever dans la hiérarchie sociale, acquérir des titres de noblesse et des propriétés, les agrandir et les embellir au fil des générations. Les nombreux hôtels particuliers en témoignent encore.

LES TRANSFORMATIONS AU 19^E SIÈCLE

Après la Révolution, avec l'instauration des départements, Villeneuve, à qui échappe le statut de préfecture et de sous préfecture, perd sa position privilégiée. Dépossédée de ses fonctions administratives, elle va voir sa population diminuer.

Elle sera néanmoins au 19^e siècle, un chef-lieu dynamique autour de la soie. Au plus fort de la croissance démographique (1851), elle compte encore 2700 habitants. L'activité, alors florissante, touche un large échantillon de la population qui travaille dans les magnaneries*, les moulinages* ou les filatures*. On cultive aussi la vigne avec succès. La ville conserve sa vocation commerciale et artisanale.

De nouvelles transformations urbaines sont



Photo 1. Hôtel de Nicolai Barjac, rue Saint-Jean

Photo 2. Filature de soie à Serrelongue

Photo 3. Cheminée de la filature



Photo 1. Chapelle Notre-Dame du Devois, 19^e siècle

Photo 2. Devanture rue Notre-Dame

Photo 3. Chapelle Notre-Dame de Tournon, 19^e siècle

Photo 4. Carte postale représentant l'obélisque dédiée à Olivier de Serres et la halle couverte, collection privée



2



1



entreprises : on fait construire la halle couverte ; on repousse le cimetière encore plus loin à l'extérieur ; on aménage le faubourg Saint-Jean, nouvelle voie d'accès à Viviers ; les gares de Saint-Jean-le-Centenier et de Montfleury exercent une attraction nouvelle.

AU 20^E SIÈCLE

Ces changements urbains seront poursuivis tout au long du 20^e siècle : plantation de platanes, éclairage public (à partir de 1912), destruction d'îlots insalubres (Place Emile Froment...), déviation qui éloigne un flux croissant de véhicules... Les nombreuses installations artisanales (distilleries, tanneries...) et commerces, les quelques industries (cartonnage, filature, carrelage...) peinent à retenir une population qui diminue, et qui ne remontera qu'à partir des années 1960, pour atteindre désormais 3000 habitants.

Dans le même temps, la ville s'est dotée d'équipements publics devenus indispensables : collège, stade... Et le centre hospitalier a procédé à des modernisations qui en font un lieu d'activité important pour la vie locale.

UN DÉVELOPPEMENT SOUCIEUX DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE : L'AVAP

Villeneuve, en s'inscrivant dans une démarche d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), s'est dotée d'un document d'urbanisme spécifique, qui permet de penser la ville et son développement, tout en veillant à préserver son patrimoine architectural et urbain.



CIRCUIT-DÉCOUVERTE

Se référer au plan p.18-19

LA VILLE MÉDIÉVALE

Des remparts érigés autour de la ville médiévale, la partie ouest est assez bien conservée, avec ses tours (Tour Neuve **9**, Tour Toutes Aures **2**) et la seule porte restante (la Porte de Guerre ou Porte de l'Hôpital **1**). Au dessus de celle-ci, le blason est une reconstitution, qui n'est pas fidèle à l'original, mais qui évoque les armes des deux fondateurs : le Roi de France avec trois fleurs de lys et l'Abbé de Mazan avec une crosse d'abbé. D'autres tours encore identifiables (Tour de Barjac **6**; Tour des Pénitents **4**), permettent de distinguer le périmètre de cette ville neuve.

Plusieurs noms de rues ont gardé leur connotation médiévale : rue du Portalet, impasse du trou de la Loube, rue du fort...

La maison du Roi **10** (actuel hôtel de ville) est le lieu fondateur de la ville, où deux pierres auraient été scellées en 1284 pour officialiser sa création («pierrier d'Ibie»). Ce bâtiment est au cœur de la cité médiévale ; il a été le siège du baillage, accueillant salles d'audience et

prisons ; et c'est dans sa proximité que se tenaient les fonctions importantes de la ville (mesure à grains, four banal...)

Demeures ordinaires **28**

La ville s'est très tôt étendue à l'extérieur des remparts. Les maisons situées notamment Basse-Rue et rue Olivier de Serres, offrent des exemples d'habitat commun, mais typé, dédié aux artisans et cultivateurs. Alignées le long de l'axe de distribution majeur, en continuité de la Grande Rue, elles présentent une façade plus ou moins étroite. Elles s'étendent en profondeur d'une rue à l'autre sur la parcelle ou sont prolongées par un jardin.

La composition des façades permet d'en lire la distribution intérieure : au rez de chaussée, une salle voûtée appelée « crotte » est destinée à l'écurie, à l'activité artisanale ou au commerce. La porte étroite, sur le côté, permet l'accès, par un escalier droit, à la pièce de vie qui occupe le premier niveau, parfois le second, quand il n'est pas dédié au stockage.



Photo 1. Tour Toutes Aures

Photo 2. Porte de l'Hôpital ou Porte de Guerre

Photo 3. Porte de la maison Montgrand, rue Antoine Court

Photo 4. Statue d'un moine capucin ; une fente dans le socle permet de déposer une obole

Photo 5. Statue de la Vierge à l'enfant (classée Monument historique), maison natale d'Olivier de Serres



DEMEURES NOBLES ET HÔTELS PARTICULIERS

Très tôt, dès les 14^e et 15^e siècles, on doit à quelques grandes familles occupant des fonctions clés auprès du pouvoir royal, des demeures particulièrement cossues. C'est le cas de la maison Montgrand (14^e siècle), qui s'élève sur deux niveaux et dont la façade témoigne d'une certaine aisance (larmier au dessus de la porte, fenêtres à croisées) ¹⁹. Et de l'ensemble des Astars (15^e siècle), que l'on reconnaît à ses tourelles et à son entrée sur cour ²⁰. D'autres ensembles immobiliers, plus discrets, ont été successivement occupés par de grandes familles, enrichies ou anoblies ²⁶.

Le 17^e et 18^e siècles marquent particulièrement leur empreinte sur l'architecture de la ville, notamment sur la Grande Rue. Signes de richesse et d'anoblissement, les hôtels particuliers témoignent ostensiblement de l'aisance de leurs propriétaires ^{23 25 27} : leurs façades imposantes se déploient en largeur sur plusieurs travées, et sur plusieurs niveaux. Leurs ouvertures, de grande taille, suivent un ordonnancement régulier, et certaines d'entre elles sont en encorbellement ²³. Les encadrements de portes et de fenêtres, parfois les corniches sont en pierre de taille. Les huisseries sont

imposantes. Les garde-corps en fer forgé sont finement travaillés.

La plupart sont organisées autour de cours intérieures et distribuées par des escaliers monumentaux ^{23 24}.

LES FERRONNERIES D'ART ET DE PRESTIGE

La ferronnerie d'art est répandue dans tout le Vivarais méridional et son utilisation significative dans l'architecture de prestige, à partir de la fin du 17^e et surtout au 18^e siècle, correspond à une exploitation plus industrielle du minerai de fer. Les grands ouvrages, qui jusque là, sont essentiellement réservés aux châteaux et cathédrales, sont peu à peu adoptés par les couches aisées. Le 18^e siècle est l'âge d'or de la ferronnerie ornée, et l'architecture villeneuvoise en témoigne : garde-corps de fenêtres ²³, balcons ^{25 27}, rampes d'escaliers en fer forgé... jusqu'aux impostes de portes dont les monogrammes affirment le pouvoir des propriétaires.

D'ailleurs, c'est à Villeneuve qu'est né et qu'a grandi un des maîtres de cet art : **Jean Veyrenc, dit Vivarais (1707-1788)**, est reconnu pour être l'auteur d'ouvrages prestigieux (grilles de la cathédrale d'Amiens) et on imagine qu'il a pu contribuer à l'embellisse-



ment de quelques façades villenevoises.

TROIS LIEUX SPÉCIFIQUES FONT RÉFÉRENCE À OLIVIER DE SERRES

Sa maison natale ¹⁴, où ses parents exerçaient le commerce de drap. **L'obélisque** ¹⁵, érigé à l'initiative du premier Préfet de l'Ardèche en 1804. Il est contemporain d'une réédition de l'œuvre d'Olivier de Serres. **La statue en bronze** ¹⁶ réalisée par Hébert, inaugurée en 1858 sous Napoléon III.

Le domaine agricole du Pradel acheté par Olivier de Serres se situe sur la commune de Mirabel, à quelques kilomètres de là. La maison d'origine a largement été remaniée suite aux destructions qu'elle a subies. Mais les jardins sont restaurés et ouverts à la visite.

DEUX LIEUX ÉVOQUENT ANTOINE COURT

Sa maison natale ¹⁷ et un **monument commémoratif** ¹⁸, oeuvre de Daniel Souriou.

EGLISE PAROISSIALE SAINT LOUIS

Dès la fondation de la ville par le Roi de France et l'abbé de Mazan, un culte a été organisé. En 1286, il a fait l'objet d'un accord entre les moines cisterciens, qui ne peuvent, d'après leur règle, assurer un service paroissial (communions, obsèques...) et les bénédictins de Cruas. On date la construction de l'église aux environs de 1300. Elle est alors placée sous le vocable de Saint-Louis, récemment canonisé. Elle est intégrée aux premiers remparts (ce qui explique qu'elle n'est pas orientée*). A l'origine, il s'agit d'une petite église romane à une nef et un transept, précédée d'un cimetière. Très rapidement, on lui adjoint des chapelles, d'abord dans chacun des bras du transept (1370), puis latéralement. La haute tour de guet carrée, écroulée en 1708, sera remplacée par une flèche.

Photo 1. Hôtel du Sénéchal, rue Nationale

Photo 3. Imposte de l'hôtel Barruel, Grande Rue

Photo 2. Détail des ferronneries du balcon de l'hôtel du Sénéchal

Photo 4. Statue d'Olivier de Serres par Hébert



2

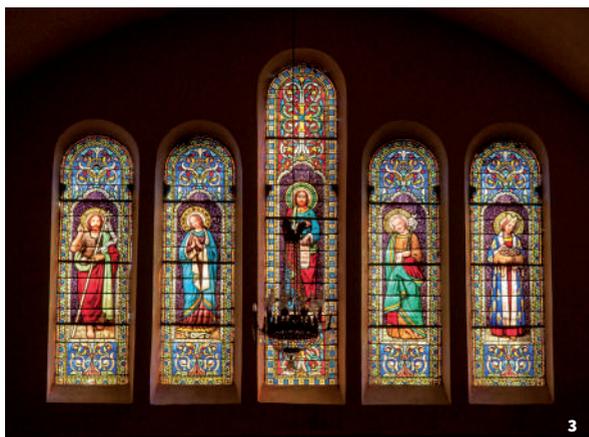
Photo 1. Vierge au Croissant de lune, huile sur toile antérieure au 19^e siècle

Photo 2. Retable de saint Louis ; toile de Pierre Parrocel, 18^e siècle

Photo 3. Vitraux 19^e siècle

Photo 4. Façade de l'église Saint-Louis, 1860





3



4

A la fin du 17^e siècle, elle est agrandie en empiétant sur le cimetière et en ajoutant deux bas côtés qui intègrent les chapelles. Sa façade actuelle date de 1860. Dans son architecture intérieure, et conformément à la règle cistercienne, l'église ne comporte aucun ornement sculpté. Par contre, l'ensemble de son mobilier rappelle l'importance qu'a pris la Réforme catholique (ou Contre-Réforme) dans ce territoire longtemps majoritairement protestant. En effet, les ors destinés à émouvoir les pratiquants, les différentes figures de la Vierge, sont une réponse visuelle à l'austérité protestante.

- ♦ **Le retable de Notre Dame des Sept-Douleurs** (17^e siècle), classé Monument historique, provient vraisemblablement de la Chapelle du Devois, lieu de culte établi après le passage de Louis XIII à Villeneuve. Sur l'autel, des figures de moines capucins, ordre mendiant établi à Villeneuve à cette époque, en témoignent.
- ♦ **Les stalles en noyer et la chaire à prêcher**, portée par un aigle aux ailes déployées, sont de la même période.
- ♦ Dans le chœur, **le retable de la mort de Saint-Louis** et son couronnement au ciel, du 18^e siècle, est également classé aux Monuments

historiques. La toile, de Pierre Parrocel, au centre, est encadrée des statues de la Vierge à l'Enfant et de Saint-Joseph, en bois doré.

- ♦ **Les grilles en fer forgé du chœur et de la tribune** sont du 18^e siècle ; ces dernières seraient issues de l'hôtel Malmazet de Saint-Andéol..
- ♦ **Le tableau de la Vierge au Croissant de lune** appartenait à la confrérie des Pénitents*, qui s'est créé dans le même mouvement.
- ♦ **Le tableau de Saint-François-Régis**, apôtre du Velay, du Vivarais et des Cévennes (à ses pieds, le couple de donateurs, leurs enfants et leur servante), bien que plus récent, illustre la reconquête du catholicisme sur les communautés réformées.
- ♦ **Les vitraux** : au dessus de la tribune, ils sont du 19^e siècle et représentent quelques figures classiques. Les vitraux du chœur (20^e siècle), légèrement masqués par le retable évoquent saint Louis bâtisseur et partant pour la croisade. Ils sont de Jean-Marie Balayn, maître verrier.
- ♦ Enfin, **une statue de Saint-Vincent** en bois dorée rappelle l'importance qu'a eu la vigne dans l'économie locale.

LEXIQUE

Moines cisterciens de Mazan : L'ordre cistercien est un ordre monastique chrétien formé par Robert de Molesmes à Cîteaux en 1098 et diffusé par Bernard de Clairveaux. S'inspirant de la règle bénédictine, il érige le respect de la liturgie et le travail comme valeurs cardinales. C'est un ordre très puissant au 12^e et surtout au 13^e siècle, avec plus de 700 abbayes dans toute l'Europe. Celle de Mazan a été fondée dans la montagne ardéchoise en 1119. Elle compte déjà 300 religieux en 1145 et essaïmera (Senanques, le Thoronet).

Grange monastique : ensemble de bâtiments, pâturages, bois, et terres situées en plaine qui constituent des exploitations agricoles annexes (ici, pour la culture de la vigne et l'hivernage des moutons).

Royaume de France : Au 13^e siècle, le Vivarais n'est pas encore rattaché au royaume de France. Dépendant du Saint-Empire romain germanique, il est régulièrement convoité par le Comte de Toulouse. Son rattachement au royaume de France ne sera acté qu'en 1308.

Charte de paréage (ou pariage) : charte qui établit le partage des frais de construction de la ville (fortifications, fours, moulins, portes) et de ses revenus.

Franchises : exonération de taxes, souvent payées en nature sur les récoltes et troupeaux, exonération de corvées et/ou de service militaire. Villeneuve est exonérée de l'impôt royal.

La Réforme : courant religieux qui revendique un retour aux sources du christianisme et notamment une référence communément partagée à la Bible.

Edit de Nantes (Henri IV, 1598) : Il réaffirme le catholicisme comme la religion d'Etat, rétablit le culte catholique où il avait été supprimé, et impose la restitution des biens ecclésiastiques. Il décrète la liberté de conscience aux protestants et la liberté de culte là où il se pratiquait auparavant, autorise la tenue des synodes et l'impression des écrits protestants dans les seules villes protestantes. Il rappelle l'égalité civile et accorde 150 places de refuge en cas de reprise des hostilités, dont 51 places de sûreté. En Vivarais, les cinq places particulières sont dues à la confession protestante de leur seigneur : Privas, Vallon, Vals, le Pouzin et Boutières.

Paix d'Alès ou Grâce d'Alais : Signée en 1629 par Louis XIII, elle reconduit la tolérance du culte réformé, mais supprime le pouvoir politique.

Capucins : Frères mineurs de la famille des Franciscains, qui vivent de l'aumône. Ils sont reconnaissables aux capuchons dont ils se couvrent la tête.

Confrérie de Pénitents : association de laïcs fondée sur des principes religieux dans un but de piété. Une confrérie des Pénitents blancs du Saint-Sacrement a été fondée à Villeneuve-de-Berg en 1627.

Réforme catholique ou Contre Réforme : Ensemble des Réformes entreprises par l'Église Catholique en réponse au protestantisme.

Charges : Fonctions de magistrats royaux (juges, greffiers, notaires...) qui s'achètent et se transmettent.

Sénéchaussée : Pouvoir territorial de justice royale. Celui acquis à la création de la bastide royale, appelé baillage, était passé au 16^e siècle sous la tutelle de Nîmes, décision jugée catastrophique pour la justice en Vivarais, qui s'exerçait désormais de loin. Avec l'instauration de la Sénéchaussée en 1782, Villeneuve retrouve ce pouvoir et les magistrats qui l'exercent.

Assemblées du Désert : on appelle ainsi les assemblées clandestines organisées par les protestants en période de répression.

Magnanerie : lieu où se pratique l'élevage du ver à soie. Souvent, il s'agissait d'une pièce de la ferme, aménagée à cet effet de structures en bois permettant de nourrir les bombyx de feuilles de mûriers.

Moulinages : usines mues par l'énergie hydraulique, où se pratiquait la torsion des fils de soie pour les rendre propres à la filature. Elles occupaient surtout des femmes jeunes.

Filatures : atelier de transformation des fibres textiles en fils prêts pour être tissés.

Église orientée : au Moyen-âge, les églises étaient généralement construites le choeur orienté vers l'est, tourné vers Jérusalem.



Photo 1. Alignement de maisons, Basse-Rue

Photo 2. Vue générale de Villeneuve-de-Berg





16 Place Olivier de

9

27

1

17

2

21

14

10

3

23

22

24

15 Place de l'Obélisque

5

20

Place des Cap

13

4

Avenue Jacques Dupré
Aubenas

18

10m



VILLENEUVE-DE-BERG BASTIDE ROYALE

Remparts du 14^e siècle

Les contours de la ville médiévale.

Les numéros  correspondent aux portes aujourd'hui démolies

-  1 Porte de l'Hôpital ou Porte de Guerre
-  2 Tour Toutes Aures
-  3 Porte Notre Dame
-  4 Tour des Astars ou des Pénitents
-  5 Porte du Mazel
-  6 Tour de Barjac
-  7 Porte Saint-Jean
-  8 Donjon clocher
-  9 Tour Neuve ou tour du temple

-  10 Maison du Roi
-  11 Église Saint-Louis
-  12 Ancien couvent des Capucins
-  13 Chapelle des pénitents

Olivier de Serres

-  14 Maison natale d'Olivier de Serres
-  15 Obélisque
-  16 Statue d'Olivier de Serres
-  17 Maison natale d'Antoine Court
-  18 Monument commémoratif à Antoine Court

Demeures Renaissance et hôtels particuliers

-  19 Maison Montgrand
-  20 Ensemble des Astars
-  21 Hôtel des Astars de la Roche
-  22 Hôtel de la Boissière
-  23 Hôtel Malmazet de Saint-Andéol
-  24 Hôtel Barruel des Astars
-  25 Hôtel notarial
-  26 Hôtel de Nicolaï-Barjac
-  27 Hôtel du Senechal

-  28 Demeures ordinaires



«LA DITE VILLE EST CLOSE À MURAILLE D'UNE MOYENNE ET RAISONNABLE HAUTEUR À LAQUELLE IL Y A QUATRE PORTES. »

G. Verdier et P. Laudrau, consuls de Villeneuve-de-Berg, 1671

L'intérieur des bâtiments n'est pas ouvert à la visite.

Pour poursuivre la visite

Domaine Olivier de Serres
Le Pradel
07170 Mirabel
Tél : 04 75 36 76 56

Musée des arts et traditions populaires
Hôtel Malmazet de Saint-Andéol
33 Grande Rue
07 170 Villeneuve-de-Berg

Renseignements

Office de Tourisme Berg et Coiron
Quartier Gare Montfleury, RN 102
07170 Mirabel
Tél : 04 75 94 89 28
contact@berg-coiron-tourisme.
www.berg-coiron-tourisme.com

Le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional - Ardèche appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire depuis 2011. Il compte 38 communes réparties sur quatre communautés de communes (Barrès-Coiron, Berg et Coiron, Rhône-Helvie et du Rhône aux gorges de l'Ardèche). C'est un service mutualisé du patrimoine qui assure plusieurs missions :

- connaissance et valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire,
- promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- sensibilisation de tous à ce patrimoine et à ce paysage
- mise en place d'un tourisme patrimonial et culturel

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue le label aux collectivités engagées dans une politique globale de protection et de valorisation du patrimoine auprès du public. Il garantit la compétence du service Pays d'art et d'histoire et la qualité de ses actions. www.vpah.culture.fr
- www.vpah-rhone-alpes.fr

Ce document a été produit par le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Bureaux : 32 Boulevard Stalingrad
07400 Le Teil
Courrier : SMVM - Mairie - BP 51 07
402 Le Teil Cedex

04 75 91 45 09
contact@vivaraismeridional.fr

Retrouvez la programmation du Pays d'art et d'histoire :
www.vivaraismeridional.fr
www.facebook.com/vivaraismeridional

Rédaction

Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional

Maquette

Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional
et Guillaume Pénelon
D'après **DES SIGNES** studio Muchir Desclouds

Comité de concertation

Municipalité, association des amis et enfants de Villeneuve-de-Berg et association du Patrimoine de Villeneuve-de-Berg

Photographies

Emilie Blanc et Aurélie Catrin ; Tristan Zilberman ; Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional

Images d'archives

Archives départementales de l'Ardèche

Impression

Fombon



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Culture

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
ardèche
LE DÉPARTEMENT

TERRETTORIO
DE
VIVARIS

Ardèche
Rhône
Coiron

Berg & Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

dragà

VILLE
NEUVE
DE BERG